

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 25 mars 2021

Présents : Gilles Couiller, Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Patricia Mottin

Excusée ayant donné pouvoir : Anaïs Idelon

Excusés : Lionel Dusserre, Jean-Marie Guillet

Délibérations du conseil

→ Présentation du Compte Administratif 2020 du budget Eau et Assainissement

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde d'exécution</i>
Exploitation	150 545,06 €	154 331,59 €	37 805,72 €
Investissement	93 992,18 €	84 528,00 €	-3 472,35 €
Report 2019 (exploit.)		34 019,19 €	
Report 2019 (Invest.)		5 991,83 €	
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)			
Total	244 537,24 €	278 870,61 €	34 333,37 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2020 sont votés à l'unanimité.

→ Présentation du Budget Primitif 2021 du service de l'Eau et Assainissement :

Exploitation	Investissement	Total
191 574,00 €	184 080,00 €	375 654,00 €

Inscriptions au budget primitif 2021 : renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites, changement du système de filtration, réalisation du schéma directeur d'eau potable et schéma de défense extérieure contre l'incendie.

Projet d'extension du réseau d'eau aux hameaux des Abisseaux et des Françons à partir de la source de la Gratte.

Le Budget Primitif 2021 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.

→ **Présentation du Compte administratif 2020 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	436 705,36 €	522 913,27 €
Investissement	72 248,88 €	93 757,08 €
Report 2019 (Fonct.)	0 €	119 251,06 €
Report 2019 (Invest.)	0 €	57 992,52 €
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	0 €	0 €
Résultat cumulé Fonctionnement	436 705,36 €	642 164,33 €
Résultat cumulé Investissement	72 248,88 €	151 749,60 €
TOTAL CUMULE	508 954,24 €	793 913,93 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2020 sont votés à l'unanimité.

→ **Présentation du Budget Primitif 2021 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
738 242,00 €	370 908,00 €	1 109 150,00 €

Poursuite des restes à réaliser :

- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : Dallage
- Rénovation des façades de l'église
- Achat d'un tracteur pour le déneigement (en attente selon les dotations budgétaires)
- Signalétique d'Information Locale
- Réfection des menuiseries des bâtiments communaux

Inscriptions 2021 en dépenses :

- Réfection du mur du cimetière
- Réfection des chéneaux des bâtiments communaux
- La tractopelle actuelle étant hors d'usage et compte tenu de son âge, achat d'une tractopelle d'occasion

Le Budget Primitif 2021 de la commune est voté à l'unanimité.

→ **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter pour l'année 2021 les taux de 10% soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 26.96 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 16.62 %

Voté à l'unanimité

→ Madame le Maire donne connaissance de la proposition de renouvellement de la convention d'assistance technique par Véolia du système de pompage sur le réseau d'eau potable.

L'ensemble du conseil décide de renouveler cette convention pour deux ans.

Voté à l'unanimité

→ Madame le Maire informe le conseil que l'installation de la signalétique d'information locale nécessite la mise en place de nombreux mâts, pour fixer les lames directionnelles. L'achat et l'installation de ces mâts sont à la charge de la commune. Compte tenu du montant élevé de l'opération, la dépense sera affectée en investissement.

Voté à l'unanimité

→ Madame le Maire expose au conseil la nécessité d'entreprendre le projet de réalisation du schéma directeur d'eau potable communal et le schéma de défense extérieure contre l'incendie. Ces schémas permettent la création d'un diagnostic des ouvrages, de disposer d'un outil de gestion et de planifier les investissements et actions sur les 10-20 ans à venir avec les besoins et les capacités financières de la commune. De plus, sans schémas directeurs, aucune subvention ne peut être attribuée.

Le conseil départemental propose ses services pour effectuer la maîtrise d'ouvrage dans l'exécution de ces schémas directeurs. Madame le Maire propose au conseil municipal de faire appel aux services du département pour réaliser cette mission.

Voté à l'unanimité

→ Madame le Maire expose au conseil que suite au projet de réfection du mur du cimetière, il y a lieu de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une subvention.

En effet, celui-ci est détérioré et nécessite d'être rénové.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu entre les 5 communes du canton et la gendarmerie. En effet le territoire a été très impacté par une série de cambriolages. Les gendarmes proposent une télésurveillance au tunnel du col de Rousset, des Grands Goulets et au Pont de Goule Noire afin de pouvoir contrôler les accès au plateau. Il sera réalisé un audit gratuit.

Le conseil municipal approuve cette démarche.

Tour de table

→ Jean-Christophe Dye informe le conseil de l'état d'avancement des projets du PNRV.

La municipalité par délibération au conseil du 04 mars 2021 a approuvé de répondre à l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale 2021 ». Jean-Christophe Dye informe le conseil que la participation financière à ce projet va être inférieure au coût initial annoncé car Saint-Martin est une petite commune.

Jean-Christophe Dye informe le conseil que la réserve, créée par l'école de Saint-Martin en partenariat avec le PNRV et labélisée Aire Terrestre Éducative, intéresse d'autres écoles pour en créer une.

→ Lucie Valentin informe le conseil des projets émis lors de la commission école. Il a été évoqué la fabrication de compost à Saint-Martin et Saint-Julien ainsi que la création de jardins potagers.

La commission souhaite installer une boîte à livres.

Lucie Valentin informe que le marché public de fourniture des repas de la cantine scolaire arrive à échéance, il convient donc de mettre à jour le cahier des charges avant le lancement de l'appel d'offre.

Une réflexion est à mener quant à l'organisation du service de restauration scolaire de Saint-Julien. En effet, au vu du nombre d'élèves de l'école maternelle et au fait que le lieu est également partagé avec la crèche, les locaux s'avèrent trop petits certains jours.

Lucie Valentin informe le conseil que des tests salivaires vont être organisés aux écoles de Saint-Julien et Saint-Martin.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 29 avril 2021 à 20h30

Secrétaire de séance : Jean Vignon